

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE RÉSOLUTION

au sens des articles 43 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Élargissement de l'autoroute à Vernier :
non à la fuite en avant autoroutière, non au massacre de nos derniers poumons de verdure

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Au nom de la « suppression des goulets d'étranglement », la Confédération étudie actuellement l'élargissement à 7 voies de l'autoroute entre le Vengeron et la douane de Bardonnex.

Ce projet d'élargissement serait problématique à plus d'un titre pour notre Ville et ses habitants et habitantes.

Le projet est décrit par l'Office fédéral des routes (OFROU) comme une « suppression du goulet d'étranglement ». Pourtant, il ressort clairement du rapport technique que cet office prévoit d'ores et déjà une augmentation du trafic dû à « l'attractivité liée à l'augmentation de la capacité offerte », qu'on appelle trafic induit. Les scénarios envisagés dans ce rapport présagent notamment d'une augmentation du trafic entre 3% et 14% par an et une saturation seulement 10 ans après sa mise en service.

Logiquement, ce trafic supplémentaire va se reporter sur les différentes jonctions et se déverser dans les communes et villes alentour. Pour Vernier, cela signifie encore plus de circulation sur l'avenue Louis-Casaï et les route de Meyrin et de Vernier, qui étouffent déjà sous le trafic.

C'est une course sans fin et perdue d'avance qui est admise par avance par la Confédération. À chaque augmentation de capacité, on renforce l'attractivité de ce mode de déplacement et on crée de l'engorgement supplémentaire sur les nouvelles infrastructures et aux lieux de départs et de destination des usagers.

Il est insensé d'alimenter encore cet engrenage qui saturera notre ville, déjà submergée de trafic individuel motorisé. C'est en outre contraire au Plan climat cantonal genevois qui vise à réduire de 40% le trafic individuel motorisé d'ici 2030 et de 80% d'ici 2050.

Ces objectifs, signés par la Suisse lors de l'accord de Paris sont soutenus par la population. En effet, le 18 juin 2023, la loi climat fédérale a été acceptée par près de 74,49% des votants et des votantes du Canton de Genève. Celle-ci prévoit une diminution de 57% des émissions des transports d'ici 2040 et de 100% d'ici 2050. Atteindre ces objectifs est complètement contradictoire avec toute augmentation de la capacité autoroutière.

Nous rappelons qu'en 2022 encore, les valeurs limites d'émission prévues par l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air pour l'ozone et les microparticules étaient toujours dépassées. L'étude effectuée par le Service cantonal de l'air est édifiante : selon les données de 2016 à 2018, on estime qu'environ 280 décès, 14 cancers du poumon et 68 AVC par année seraient évités dans la partie suisse du Grand Genève si on réduisait la concentration en particules fines à son minimum. Ce sont aussi 1,2 milliards de francs de coûts de santé qui pourraient être économisés pour le Canton.

Mais le pire est sans doute l'impact de ces travaux sur notre territoire : selon les plans rendus publics récemment, c'est un véritable massacre qui est attendu sur Vernier : suppression du bois de la Grille entre l'autoroute actuelle et les pétroliers au profit de l'agrandissement de l'échangeur de Vernier, avec la disparition de l'ABARC au passage, doublement de la largeur de l'autoroute, toujours au détriment du bois de la Grille. Et enfin, cerise sur le gâteau, un méga chantier d'élargissement du tunnel de Vernier qui dégradera les magnifiques paysages au bord du Rhône sur 2 kilomètres jusqu'au pont d'Aigues Vertes, et cela pour des décennies !

L'OFROU, conscient de l'énorme impact de ce chantier sur notre territoire, prévoit de couvrir à terme l'autoroute sur quelques dizaines de mètres supplémentaires. Tout en saluant l'effort, il faut bien qualifier cela de mesurette.

Ainsi, considérant :

- L'urgence climatique votée en Ville de Vernier le 3 septembre 2019 ;
- La loi climat fédérale acceptée par plus de 59 % des votant.e-s suisses visant à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 ;
- La condamnation récente de la Suisse par la Cour européenne des Droits de l'Homme pour son inaction face au dérèglement climatique ;
- Les effets dévastateurs du projet d'élargissement de l'A1 sur la pollution atmosphérique et sonore, sur les émissions de CO2, sur la santé des habitant.e-s et sur la préservation de nos espaces naturels ;

Le Conseil municipal de Vernier déclare:

- s'opposer à l'extension autoroutière entre Le Vengeron et la douane de Bardonnex ;
- sa volonté de voir le Conseil administratif réunir les communes concernées afin de mener une opposition concertée à ce projet ;
- inviter le Conseil administratif à déclarer son opposition à ce projet autoroutier qui contrevient aux objectifs climatiques que la Ville de Vernier s'est fixés et à porter cette position au sein de l'ACG et de l'UVG.

Cédric BRINER, Pierre BLEIKER, David JUNGO RODRIGUEZ,
Barbara LANZILAO, Denis AZIRI, Anne COMPAGNON
KAUFMANN, Johan MARTENS, Rexhai XHELADINI, Céline
FORNEY, Elisabeth SANTI, Wahba GHALY, Gladys Acosta
BRANDRUP et Thibaut JOTTERAND

Conseiller·ère municipal·e

Vernier, le 12 mai 2024